

APPEL A CANDIDATURE POUR LA DIRECTION DE L'INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE TOULOUSE

CONTEXTE

Les fonctions de directeur de l'Institut d'Etudes Politiques de Toulouse seront **vacantes** à compter du **1^{er} septembre 2026**.

Doté d'un statut d'établissement public administratif, établissement-composante de l'établissement public expérimental Université Toulouse Capitole, l'Institut d'Etudes Politiques de Toulouse est dirigé par un Directeur et administré par un Conseil d'administration.

Le Directeur est nommé sur proposition du Conseil d'administration par arrêté du ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation pour une **durée de cinq (5) ans immédiatement renouvelable une (1) fois**.

La mise en œuvre du processus de désignation sera placée sous la responsabilité du Directeur général des services, Monsieur Sébastien KANDEL.

CANDIDATURE

Conformément à l'article 9 du décret n° 89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux Instituts d'Etudes Politiques, le directeur « *est choisi parmi les personnes qui ont vocation à enseigner à l'institut d'études politiques* ».

Les candidats doivent préparer un dossier de candidature obligatoirement constitué d'une lettre d'intention, de leur curriculum vitae accompagné d'une notice de leurs travaux ainsi qu'un projet argumenté pour l'établissement qui devra notamment expliciter :

- les objectifs fixés en matière de formation initiale, de formation continue, de recherche, de développement des partenariats au niveau local, national et international, de vie étudiante et de démocratisation des voies d'accès ;
- les moyens qui devront être mobilisés pour atteindre ces objectifs ;
- le positionnement et la stratégie partenariale proposés pour l'établissement dans le cadre du site de Toulouse mais également au sein du Réseau ScPo et, plus largement, parmi les dix établissements Sciences Po ;
- les modalités de pilotage envisagées pour l'établissement.

Les dossiers de candidature seront adressés **jusqu'au vendredi 24 avril 2026 inclus** à la Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle (DGESIP) **par messagerie électronique** à l'adresse suivante : didier.taravella@enseignementsup-gouv.fr **ainsi qu'à** la Direction générale des services de l'Institut d'Etudes Politiques de Toulouse **par messagerie électronique** à l'adresse suivante : dgs@sciencespo-toulouse.fr.

En lien avec la DGESIP, la direction générale des services s'assurera de la recevabilité administrative des candidatures et arrêtera la liste des candidats **le lundi 11 mai 2026**. Elle procédera à sa transmission à la présidente du Conseil d'Administration de l'IEP.

CAMPAGNE ELECTORALE

La campagne électorale se déroulera **du lundi 11 mai au mercredi 10 juin 2026 inclus**.

Au cours de cette période, chaque candidat disposera de la possibilité d'adresser deux (2) messages électroniques, aux personnels enseignants et administratifs ainsi qu'aux usagers, soit un total de six (6) messages au maximum, par l'intermédiaire des listes de diffusion de l'IEP.

Ces messages auxquels il ne sera pas possible de répondre, seront transmis par la direction générale des services et devront impérativement comporter la mention **[Direction IEP - Campagne 2026]** dans leur objet.

L'utilisation de la messagerie électronique et des listes de diffusion à des fins de propagande électorale sera impossible le jour du scrutin et 24 heures avant l'heure du début du Conseil d'administration qui procèdera à la désignation du candidat.

Les candidats seront libres d'organiser les réunions d'information qu'ils souhaitent avec les usagers et personnels de l'établissement sous réserve de disponibilité des locaux, durant les périodes d'ouverture de l'établissement et du site universitaire. Les demandes de mise à disposition de locaux sont adressées au service des affaires générales & institutionnelles à l'adresse aff.gen@sciencespo-toulouse.fr

L'invitation à ces réunions ne pourra être effectuée sur les listes de diffusion que dans le cadre des six (6) messages maximum ci-dessus précisés.

DESIGNATION

Le Conseil d'Administration auditionnera les candidats.

Les **auditions** se dérouleront le **vendredi 12 juin 2026** selon un ordre déterminé par tirage au sort, organisé en présence des candidats le **lundi 08 juin 2026** à 10 heures dans le bureau du Directeur général des services.

Le Conseil d'Administration procédera ensuite à la désignation du candidat dont il proposera la nomination au ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, par un vote à la majorité absolue de ses membres présents ou représentés au premier tour de scrutin et à la majorité relative de ses membres présents ou représentés au deuxième tour.

Nota : L'emploi de directeur de l'Institut d'études politiques de Toulouse est soumis à la transmission d'une **déclaration d'intérêts, préalablement à la nomination**, prévue à l'article L.122-2 du code général de la fonction publique.